



L'association Joséphine, Beauté pour les femmes, de Lucia Iraci, et l'initiative de Yannick Kraemer à la prison de Strasbourg avec la Croix-Rouge, deux beaux gestes solidaires.



Carré d'Art Reims pour les jeunes malades

Depuis 8 ans déjà, les salons Carré d'Art de Reims se sont investis aux côtés de l'association Verseau qui œuvre au profit d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes victimes de maladie ou d'accident grave.

Cette année, la mobilisation a, comme toujours, porté ses fruits. Le 10 novembre, les 22 coiffeurs de l'enseigne ont coiffé bénévolement de 17 h à 20 h. Et les enfants de Verseau ont pu récolter les dons des clients qui se sont chiffrés à 2 825 € versés à l'association.



Coiffeurs de cœur

S'occuper des autres est la mission de chaque coiffeur dans son salon. Le faire bénévolement et gratuitement est le choix de certains. Un acte de solidarité qui « enrichit » ceux qui l'accomplissent. Ils nous en parlent.

COIFFEUR EN MAISON D'ARRÊT

Yannick Kraemer a bien réussi. Le coiffeur alsacien ouvre régulièrement des salons dans le monde entier, tout en développant ses filiales (6 à Strasbourg). Cet homme pressé a pris le temps de répondre à l'appel du président de la Croix-Rouge départementale, Armand Perego. Celui-ci, lors d'une visite à la maison d'arrêt de Strasbourg, avait découvert une cellule-salon de coiffure désaffectée. Il parle à Yannick Kraemer de l'idée d'un service gratuit pour les prisonnières indigentes. Les deux hommes sympathisent tout de suite : « Je lui ai dit que je devais, avant toute chose, en parler à mes équipes, puisqu'il fallait des volontaires bénévoles. Et j'ai posé une condition, que ce salon soit ouvert à toutes les détenues. La détresse de l'enfermement, de la privation de liberté est la même pour toutes, quel que soit leur niveau social. » Soit environ une trentaine de femmes, la majorité en attente de jugement, et cer-

taines pour des crimes très graves. Yannick en parle à ses équipes. 12 salariés acceptent immédiatement de consacrer une ou deux journées de congé par an à ce salon très particulier. Avec l'accord de la directrice, madame Brunel, il réforme un bac et installe deux postes de coiffage dans l'ancienne cellule de 1,50 m sur 2. Un peu de déco aux murs, et voilà ! Depuis un an, une fois par mois, il accompagne deux de ses coiffeurs (par roulement), qui coupent, colorent, mettent en pli, brushent, massent et coiffent et écoutent les détenues. « Nous n'avons pas le droit de leur poser de questions, mais elles parlent entre elles et avec nous. Nous finissons par connaître leurs histoires. C'est parfois très dur, ces femmes ont une immense violence en elles. Mais tous nos collaborateurs veulent absolument continuer. Tous savent à quel point ce rendez-vous mensuel est important pour les femmes emprisonnées et combien il leur apporte, à elles aussi. » Jusqu'à présent, c'est Yannick qui offre les produits